

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 29 Juin 2023

Monsieur le proviseur ouvre le CA à 17h11, le quorum est atteint 16 personnes présentes.

Adoption du PV du CA précédent :

Adoption à l'unanimité

Bilan année scolaire 2022-2023 :

Monsieur le proviseur ne dresse pas un bilan détaillé de l'année scolaire mais tient à remercier tous les membres de l'équipe éducative pour toutes les activités qui ont été menées, le lycée est un lycée très dynamique.

Rentrée scolaire 2023 :

IMP :

Monsieur le proviseur présente et détaille le tableau de répartition des IMP. Cette répartition est d'ailleurs susceptible d'évolution par l'ajout d'une mission de référent et parce que certaines missions prévues pourront éventuellement être prises en Pacte par des enseignants. Un tableau définitif des IMP sera présenté au CA de fin septembre.

Pour les référents, il précise que :

- Il souhaite des taux identiques équivalent à 1 (le travail des référents étant remarquable dans cet établissement).
- Lorsque pour une mission une IMP de 1 n'est pas prévue, il a décidé de compenser par des HSE (certaines de ces missions nécessitant des actions pédagogiques devant élèves le justifiant).

Pour les coordonnateurs de discipline, le critère qui a été retenu est celui de la taille de l'équipe.

Remarques des représentants élus des enseignants :

- Sur l'intitulé de la mission « égalité filles-garçons ». Réponse : il s'agit de l'intitulé officiel.
- Certaines équipes ont à gérer des personnes en plus des tâches administratives et pédagogiques.
- Pour la mission Erasmus + international, il serait bon de la partager avec les enseignants qui font un projet Erasmus.
- L'enveloppe IMP n'est pas suffisante.

Point sur la DGH :

Monsieur le proviseur adjoint détaille discipline par discipline les légers changements en fonction des effectifs (cf tableau en annexe). Le point le plus important étant la création d'une 4^{ème} classe de 1^{er} STMG.

Monsieur le proviseur insiste sur le fait qu'il peut y avoir encore quelques petits ajustements en fonction de la réussite au bac et du taux de redoublants, de même pour les options des élèves de seconde qui ne se sont pas encore inscrits.

Pour la SEP, aucun changement et pour les BTS on est encore en phase de recrutement.

Période de Formation en Milieu Professionnel :

Monsieur le DDFPT détaille le calendrier des PFMP

Vote pour le calendrier PFMP : Pour : 16

Semaine des voyages :

Monsieur le proviseur propose la semaine du 15 au 19 avril 2024 comme semaine des voyages (sauf pour les sections professionnelles – calendrier dépendant des stages – le séjour au ski et les échanges avec un établissement étranger).

Remarques des représentants élus des enseignants :

- Imposer une semaine commune pour les voyages peut avoir une conséquence sur le prix du voyage ; c'est une période où beaucoup d'établissements scolaires voyagent. De plus, les enseignants qui souhaiteraient organiser un déplacement pour un événement précis ne pourront pas le faire.

Vote pour la semaine des voyages du 15 au 19 avril (les dates pouvant varier de 2 ou 3 jours en fonction du budget ou des disponibilités des moyens de transport et, exceptionnellement, être décalée pour participer à un événement très particulier). Pour : 16

Projet de sorties 1^otrimestre 2023-2024 :

Mme l'intendante présente les différentes sorties prévues.

- Sortie/aéro-club Rossi Levallois à Salon de Provence pour les élèves qui ont réussi le BIA : 35 €/élève.
- Sortie d'intégration pour les BTS SAM 1+2 : à Arles le 27/09/23 (tour Luma/jeu de piste).
- Sortie d'intégration des BTS GPME : Manosque le 5/10/23, visite de l'entreprise l'Occitane.
- Sortie le 9/11/23 : échanges entre lycéens et chercheurs : 5 €/élève. Découverte du CIRM (centre international de rencontres mathématiques basé à Luminy).
 - Sortie camp des Milles en décembre 2023 : 5 €/élève.

Vote de chacune de ces sorties.

Pour : 16

Contrats et conventions :

- Convention avec le GIP concernant la mobilité « enseignement supérieur », subvention octroyée par l'agence Erasmus .Projet PROMETHEE : 1 étudiante (BTS SAM 1)/2 mois en Italie+ 2 enseignantes. Subvention de 2 552 €.
- Avec les lycées Jean MOULIN et Charles MONGRAND concernant le prêt d'un minibus.
- Convention de partenariat pour l'intervention du CEGIDD du centre hospitalier de Martigues au Lycée Langevin (centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic) : interventions de professionnels /informations apportées aux lycéens dans le domaine de la santé sexuelle.
- Convention avec l'association le Rouge et le Vert concernant la réalisation d'ateliers théâtre le mercredi après-midi. 3818,56 € /63h.
- Contrat de maintenance des installations de chauffage : VEOLIA :11 400 € TTC, début du contrat : 01/09/23.
- Logements : COP (convention d'occupation précaire): Mme MIZARI à compter du 01/07/23. Sortie de Mme KHOLTI et entrée de Mr TORRECILLA. Renouvellement d'une COP au profit de Mr GAUTIER, et d'une CUS (utilité de service) au profit de Mme BAS-TIDA.

- Convention avec le lycée VILLARS (groupement de commandes) : 3 ans. 70 €/an.

Vote de chacun de ces contrats et conventions.

Pour : 16

Admissions en non-valeur-dons :

ADNV : 74,10 €.

Pour : 16

Don : Fondation HAAS : 3000 €

Pour : 16

Vente :

Vente de 2 simulateurs de commande : 500 €

Pour : 16

Gratification :

Adoption du principe de remise de gratifications aux personnels qui quittent l'établissement : 20 €/max.

Pour : 16

Transformation de poste :

Un poste administratif

Un poste d'ARL.

Pour : 16

Présentation du pacte :

Monsieur le proviseur présente rapidement le pacte qui sera mis en place à la rentrée et ses objectifs. En effet, pour faire face à l'inflation, une revalorisation salariale est nécessaire. La revalorisation de la partie socle étant nettement insuffisante, un « Pacte » a été mis en place pour rémunérer des missions complémentaires.

Monsieur le proviseur rappelle les personnels ainsi que les missions concernées par le Pacte (missions pédagogiques ou projets).

Le lycée P. Langevin a été doté de 116 parts fonctionnelles (pour 161 enseignants).

Monsieur le proviseur insiste sur le fait qu'il ne fera aucune démarche de sollicitation individuelle envers les personnels, ne mettra aucun AED devant une classe pour projeter un film du CNED (car il en a besoin ailleurs) et ne fera pas des emplois du temps avec plus de trous que d'habitude.

Il ajoute que les choix faits par tous les enseignants doivent être respectés.

Une discussion autour du pacte s'engage puis une motion est proposée.

Motion contre le Pacte :

Les représentants des enseignants de la liste plurielle présentent une motion contre le pacte, lue à voix haute (cf annexe).

Vote pour la motion : Pour : 11 - Abstention: 5

-Un représentant des enseignants ajoute que 2/3 des absences des enseignants (chiffre donné par le ministère) sont dues à des convocations faites par l'Education Nationale. De plus, ce pacte ne va pas résoudre le problème des remplacements de plus de 15 jours.

-Une représentante des enseignants souhaite revenir sur le climat au lycée, il est important que tout le monde puisse être respecté dans son choix.

Questions diverses :

1.Serait-il possible de mettre en place une consultation concernant le retour aux manuels papiers, à la demande de plusieurs disciplines ?

- La question a été posée à la Région, on attend la réponse. Une enseignante précise qu'une solution hybride serait idéale car toutes les disciplines ne sont pas favorables aux manuels papiers.

2.Quid des sorties scolaires qui se multiplient en pleine période de bouclage des programmes de spécialités, de philo et de français ?

- Monsieur le proviseur précise encourage les enseignants à continuer de faire des sorties et des voyages scolaires car c'est un enrichissement incontestable pour les élèves. Tout est question d'organisation et de planification et c'est à l'administration de bien gérer ça car un professeur s'occupe évidemment de son propre projet et ne peut avoir la vision globale sur tout ce qui est organisé au lycée.

Une représentante des enseignants ajoute que depuis la Réforme il y a beaucoup de contraintes et de pression pour boucler les programmes en particulier pour les spécialités. Monsieur le proviseur rappelle que la date des épreuves de spécialité est un des problèmes de ce nouveau bac et que la mise en place du contrôle continu en est un autre.

- A la question posée par un enseignant, Monsieur le proviseur précise aussi que le taux d'absentéisme a augmenté au 3^{ème} trimestre et qu'il faut vraiment ne pas connaître les élèves pour imaginer qu'il puisse en être autrement.

Fin du CA à 19h23